

# REVÉGÉTALISATION DES BERGES

## *Programme Incitatif à la Revégétalisation*

Pour être admissible à une subvention du *Programme Incitatif à la Revégétalisation* établi par le Fonds SEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau, vous devez :

- Posséder une propriété riveraine dans l'une des municipalités suivantes, participantes au Fonds sEAUvegarde : Aumond, Blue Sea, Bouchette, Délégé, Gracefield, Grand-Remous, Messines, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, Maniwaki.
- Respecter le règlement de contrôle intérimaire 2009-206 de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ([www.mrcvg.qc.ca](http://www.mrcvg.qc.ca)) et tout autre règlement établi par votre municipalité étant lié aux travaux à effectuer dans la bande riveraine en plus d'obtenir les autorisations requises.
- Si vous exigez de l'aide professionnelle, il serait préférable de solliciter des entreprises de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.
- Nous faire parvenir tous les documents requis. C'est-à-dire votre formulaire dûment complété, les factures originales, une copie de votre taxation municipale, une copie du certificat d'autorisation d'intervention dans la rive.
- La date de début des travaux effectués ne doit pas être antérieure au 1er mai 2010.
- La date finale des travaux effectués doit être le 30 septembre 2010. Les formulaires seront acceptés jusqu'au 15 octobre 2010.

### *Une subvention par propriété riveraine seulement*

### *Les subventions seront disponibles jusqu'à épuisement des fonds*

***Des photos avant-après de votre projet de revégétalisation seraient grandement appréciées. S'il-vous-plaît, envoyez vos photos à :***

Monique Lacroix

C.P. 222

Gracefield (Québec) J0X 1W0

***ou par courrier électronique à : [mlacroix77@hotmail.com](mailto:mlacroix77@hotmail.com)***

***Pour un formulaire additionnel, adressez-vous à votre municipalité, association de lac, à Monique Lacroix ou visitez le [www.villegiateur.com](http://www.villegiateur.com)***

Merci !



FALRV-G

**DEMANDE D'UNE SUBVENTION  
PROGRAMME INCITATIF À LA REVÉGÉTALISATION**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Lac : \_\_\_\_\_

Association de lac : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Cochez :**

Je désire recevoir par courrier électronique des informations relatives au Fonds sEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau

Je ne désire pas recevoir par courrier électronique des informations relatives au Fonds sEAUvegarde Vallée-de-la-Gatineau

Cochez l'option que vous désirez entreprendre (montant maximum 250\$) :

	<b>OPTIONS</b>	<b>MONTANT</b>
	Achat de végétaux	75,00\$
	Plan d'aménagement par un professionnel	100,00\$
	Plantation par un professionnel	100,00\$
	Plan d'aménagement et plantation par un professionnel	250,00\$ (maximum)

Entrepreneur (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Description des travaux : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Montant des travaux : \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Retournez ce document à :

**Monique Lacroix  
CP 222**

**Gracefield (Québec) J0X 1W0**

N'oubliez pas d'inclure les documents requis :

- Formulaire de demande dûment complété
- Factures originales
- Copie de votre taxation municipale
- Copie du certificat d'autorisation d'intervention dans la rive

**ATTENTION:**

- Je certifie que mes travaux de revégétalisation ont été effectués dans la bande riveraine de 15 mètres ou moins.
- Je certifie avoir pris connaissance du dépliant « Fonds Seauvegarde Vallée-de-la-Gatineau » et de l'information au verso de cette page.
- Je m'engage à respecter le règlement intérimaire 2009-206 de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ainsi que tout autre règlement lié aux travaux à effectuer dans la bande riveraine et à obtenir les autorisations requises selon ces règlements.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

***Des photos avant-après de votre projet de revégétalisation seraient grandement appréciées. Merci !***

Vérifié par: \_\_\_\_\_

chèque no \_\_\_\_\_

Compilté municipalité de \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**INTERNE**